

**Renouvellement partiel du Conseil de site de l'ESPE de Poitiers  
Collège C Usagers**

-----  
**Scrutin du 14 février 2018**

Proclamation des résultats

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;  
Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;  
Vu les Statuts de l'ESPE Académie de Poitiers ;  
Vu les procès-verbaux établis par le Président du bureau de vote en date du **14 février 2018** ;

**Article 1<sup>er</sup> : Le Comité électoral consultatif examine les résultats du scrutin :**

Nombre de sièges à pourvoir	6
Nombre d'électeurs inscrits	780
Nombre de votants	6
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	6
Quotient électoral (nombre suffrages / nombre sièges)	1

Deux listes déposées et validées, ayant obtenu :

Liste	Nombre de voix	Sièges entiers
AS'PE	6	3

**Article 2 : Le Comité électoral consultatif rend l'avis suivant :**

Proposition d'attribution du ou des siège(s) à : l'AS'PE (Marion ROLLIN – Justine TARDE – Marine DUPONT).

**Article 3 : Proclamation – Election :**

Le Directeur de l'ESPE Académie de Poitiers proclame élu(s) le(s) candidat(s) désigné(s) à l'article 2.

**Article 4 : Affichage – Publication :**

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'ESPE Académie de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 15 février 2018

  
Le Directeur de l'ESPE Acad. Poitiers,  
**Mario COTTRON**